

Les travaux de la ligne THT se poursuivent

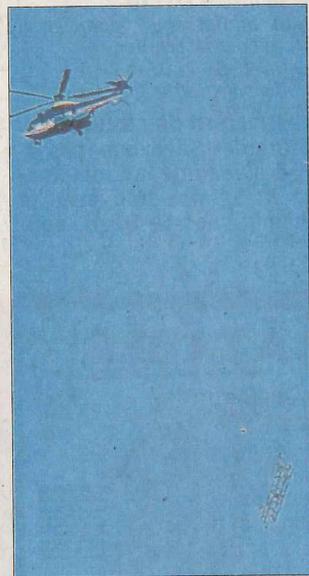
Depuis quelques jours les habitants des communes de La Bâtie-Neuve et de La Rochette ont de nouveau revu le ballet des hélicoptères de Réseau transport électricité (RTE). En effet, les décisions administratives ont permis la reprise des travaux de la construction de la ligne THT (très haute tension) entre La Rochette et Embrun.

Depuis les bases de travaux situés dans la commune de La Bâtie-Neuve au niveau des Aubins et de l'entrée de la forêt du Sapet, les hélicoptères prennent en charge des éléments des pylônes. Actuellement, c'est la réalisation des derniers pylônes sur le territoire de la commune de La Rochette qui se dérouleront en train d'être monté les uns après les autres.

■ Le démontage de l'ancienne ligne prévue dans quelques mois

Une fois le montage terminé, ce sont les câbles qui seront mis en place également avec l'aide des hélicoptères de l'entreprise.

Dans quelques mois,



Les morceaux de pylônes sont transportés entre les bases de travaux et les lieux d'implantation, actuellement sur la commune de La Rochette.

Photo Le DL/Jean-Pierre BONNET

après la mise en service de la ligne 220 000 V, c'est l'ancienne ligne (63 000 V) traversant le territoire de la commune au-dessus de certains quartiers (La Petite-Barre, Les Génévriers, L'Ayasse...) qui sera démontée par l'entreprise RTE.

05A07 - V1

P1 T6 C7 PC adv2